Zeitschrift: Schweizer Volkskunde: Korrespondenzblatt der Schweizerischen

Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 16 (1926)

Heft: 6-10

Rubrik: Notes de folklore du "Conservateur suisse" [suite] : volume IX

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Daß der Teufel und der Spuk am Spikengraben und am Bönistein sein Wesen treibt, hat offenbar eine tiesere Bedeutung. Der Fels hat zur Heidenzeit, aus den vielen broncezeitlichen und hallstättischen Scherbenfunden daselbst zu schließen, offenbar als Opferstätte für Totenkult gedient, oder aber es war der Ort irgend einer heidnischen Gottheit geweiht, allwo die Bevölkerung ihre Opfer darbrachte. Zur Zeit der Christianisierung unserer Gegend mußte der Teufel oder ein Spuk ein abschreckendes Beispiel sein für den gläubigen Jungchristen, um ihm den Heidenkult und die heidnischen Kultstätten zu verleiden, daß sie nicht mehr rückfällig wurden im Christenglauben.

Notes de Folklore du «Conservateur suisse». (Suite.)

Volume IX.

Bâle. Médailles. Pendant la peste de 1348, qui emporta 14,000 personnes dans la seule ville de Bâle, on y frappa des médailles analogues à la circonstance; c'était de véritables memento mori, qu'on s'envoyait mutuellement en présent: elles portaient, d'un côté, trois roses; de l'autre, une tête de mort d'où sortait un épi, emblème de la résurrection; la devise était: Hodi mihi, eras tibi (aujourd'hui mon tour, demain le vôtre). Au milieu du XVIe siècle, un médailliste bâlois nommé Fechter, enchanté de cette image, la reproduisit dans de nouvelles pièces funéraires, avec quelques accessoires avantageux: la tête de mort posée sur deux ossements, à côté d'un rosier dont les fleurs sont les unes fraîches, les autres fanées: une clepsydre renversée est sur l'exergue; la devise est un jeu de mots allemand qui revient à ceci: aujourd'hui vivant, demain mort (Heute rot, morgen tot). (63.)

Valais. Le Diable et la cloche. St. Théodule en grand costume épiscopal, ayant à ses pieds le diable avec une cloche. Le prélat voulait conserver une anecdote piquante de la légende de ce saint, patron du Valais, qui nous apprend qu'étant allé à Rome sous le pontificat de Léon III, ce pape lui fit cadeau d'une grosse cloche pour son église de Sion; que très embarrassé sur le moyen de la transporter au milieu des Alpes, il n'en trouva point de plus expéditif et de moins coûteux que d'engager le diable à la porter lui-même sur son dos, et que celui-ci fit heureusement ce voyage avec la cloche, gratuitement, il est vrai, mais d'assez mauvaise grâce. Le fameux cardinal de Sion, Matthieu Schinner, parvenu au même épiscopat en 1500, trouva ce coin si bien choisi qu'il le conserva, à quelques légers changements près. Dans la suite ses successeurs ne mirent que la cloche sur leur monnaie: l'esprit malin n'y parut plus, parce que des mauvais plaisants en avaient fait de scandaleux badinages, et que les ignorants avait pris le diable pour leur patron, malgré ses cornes. C'est la première fois que cet ennemi du genre humain a eu l'avantage de figurer sur une monnaie, et ce sera sans doute la dernière; ce singulier type a valu aux pièces qui le portent d'obtenir les honneurs de médailles dans les collections des curieux. (66.)

Grisons. Médailles. En 1707, les Grisons frappèrent une médaille à l'honneur des sources du Rhin. D'un côté est l'écu aux armes des Trois Ligues, avec Respub Trium Rhaetiae Foederum (la république des Trois Ligues de la Rhétie). Au revers, le signe du Verseau, couronné de lauriers et placé sur une montagne escarpée, fait sortir le Rhin de deux grandes urnes, dont les eaux se réunissent pour former un même courant; autour, ce vers latin: Europae tantum largitur Rhetia munus (tel est le beau présent que la Rhétie fait à l'Europe); l'exergue porte: Duo Cornua Rheni (les deux sources du Rhin), par allusion au Rhenus bicornis de l'Enéide.

Lucerne. Pièces d'or. Vers le milieu du dernier siècle, on trouva beaucoup de paillettes d'or dans la petite Emme: les Lucernois résolurent d'en faire fabriquer des ducats, ayant d'un côté, les armes de leur canton, avec ces mots: Vide opes domus meae (voyez les richesses de ma maison), et portant au revers un pêcheur d'or au bort de torrent, et cette devise, tirée de la Bible comme la précédente: Aurum ex septentrione (l'or vient du septentrion); mais il paraît qu'on se borna à en faire le dessin; car ces pièces annoncées, et impatiemment attendues par les amateurs de numismatique n'ont point encore paru. (69—70.)

Vaud. Bateliers. Il y a encore de nos jours à Yverdon une compagnie de bateliers qui a son chef, et qui pourrait bien dériver de celle que les Romains avaient établie pour la navigation des trois lacs voisins; deux inscriptions d'Avenches parlent, l'une de l'ordo nautarum et l'autre des Nautae Aruranci Aramici, qui, probablement, faisaient partie de la flotille romaine dont le commandant résidait à Yverdon. (Voyez, sur ces inscriptions, le Conservateur Suisse, tome VII, p. 116 à 125.) (p. 73.)

Suisse. Médecine populaire. Loup. Sa fourrure est grossière, mais chaude, et de ses dents on fait des polissoirs pour les relieurs et les doreurs. (p. 262—263.)

Renard. La médecine recommande sa graisse contre les douleurs rhumatismales, ainsi que l'huile d'olive dans laquelle on a fait bouillir un renard entier. On peut l'apprivoiser jusqu'à un certain point. (p. 263.)

Chat. Sa chair peut se manger. Sa fourrure est estimée, et sa peau préparée avec le poil, sert avec succès à envelopper les membres attaqués d'affections rhumatismales. (p. 264.)

Loutre. Sa graisse fortifie les nerfs. En Suède, on dresse cet animal pris jeune pour la pêche, et il rapporte le poisson à son maître.

Ours. (Ursus arctos). Dans le Jura, dans les Alpes du Vallais et des Grisons. On en trouve en Suisse deux varietés, des bruns et des noirs; les premiers qui sont plus communs, sont féroces et carnassiers, et causent de grands ravages dans les troupeaux des montagnes: les seconds ne mangent point de chair; ils vivent de fruits, de racines et de miel, et ils n'attaquent l'homme que quand il les provoque.... La fourrure de l'ours est très chaude; on s'en sert pour manchons, tapis de pied, housses d'hiver: on mange sa chair; on retire une huile d'assez bon goût de sa graisse, qui est bonne contre les douleurs de rhumatisme. (p. 267.)

Blaireau. Sa graisse est employée en médecine pour les foulures: sa fourrure très grossière sert à faire des colliers de chien, des couvertures de chevaux. (p. 268.)

Taupe. Le sang de la taupe était jadis employé dans les maladies cutanées et les ulcères. (p. 268.)

Lièvre commun. Son sang dissipe les boutons du visage; sa peau fait une bonne fourrure. (p. 270.)

Bièvre. On fait des cribles avec sa peau: cet animal a quatre petites poches placées sous les intestins, où se forme une substance onctueuse, d'une odeur forte et d'un goût amer, connue sous le nom de castoreum, et employée en médecine.

(p. 271.)

Marmotte. Le bouillon de sa chair est propre à fortifier, et c'est la première chose qu'on donne dans certaines vallées des Grisons à une femme qui vient d'accoucher. Sa peau est employée en fourrure par les montagnards, qui se servent aussi de sa graisse pour des usages médicinaux (p. 272.)

Souris. Sa fiente est encore employée comme purgatif et on l'estime bonne dans les toux opiniâtres. (p. 273—74.)

Muscardin. Ce joli animal est connu dans le patois de la Suisse romande, sous les noms de malagnou et de droumian. Ce dernier lui vient de ce qu'il dort tout l'hiver en boule. (p. 275.)

Jument. Le lait de jument est recommandé par la médecine comme un remède contre l'asthme, la phtysie, et en général contre les affections de poitrine. (p. 277.)

Mulet. Sa peau s'emploie comme celle de l'âne: la médecine moderne a proscrit comme inutiles les remèdes qu'on tirait autrefois de l'ongle, de l'urine et de la fiente de cet animal. (p. 278.)

Vache. Des membranes de son estomac on fait la baudruche nécessaire au batteur d'or; des rognures de sa peau on tire la colle forte. Le fumier des écuries à vaches est un des meilleurs engrais. En un mot, c'est l'animal qui nous est le plus utile, et pendant sa vie, et après sa mort. (p. 279.)

Bouquetin. Pour son sang, qui est un puissant sudorifique employé par les paysans dans les fausses pleurésies. (p. 281.)

Bois de cerf. On en tire une poudre appelée corne de cerf, et une gelée, que la médecine met en usage dans les hémorragies, dissenteries, crachemens de sang.

(p. 282.)

Chauve-souris. Le sang de chauve-souris était mis autrefois au nombre des cosmétiques, propres à rendre la peau plus douce. (p. 284.)

Vaud. Société de jeunesse. Dans toutes les villes du Pays de Vaud, il y avait jadis une Société de la jeunesse, dont le chef s'appelait Abbé ou Capitaine. Cette Société souvent très insubordonnée se chargeait des charivaris, des amusements du carnaval, des parades militaires, de la punition de certains personnages immoraux que les lois ne peuvent atteindre: chaque membre de cette pétulante association devait défendre ses camarades envers et contre tous, qu'ils eussent raison ou qu'ils eussent tort; c'était égal. (p. 295.)

Berne. Maisons. Commes toutes les habitations de ces contrées, elle est en bois, à trois étages et percée de cent et treize fenêtres: en dehors, entre chaque étage, on voit en grosses lettres des passages de l'Ecriture Sainte, et des vers de Madame des Houlières. Sans éxagération, il faut bien une heure pour lire cette maison. En général, sur le frontispice de chacun des bâtimens de ce pays est le nom du possesseur, l'année de sa construction et un passage du Vieux ou du Nouveau Testament, qui apprend que le maître de la maison en a une meilleure à attendre, ou qui implore en sa faveur la bénédiction divine. (p. 405.)

Costume. Nous nous éloignons de ce charmant vallon, et bientôt le costume change avec la langue. Dans les villages que nous venons de traverser, les cheveux sont tressés (moins élégamment il est vrai que dans le canton de Fribourg), et cachés sous un ample chapeau de paille, bordé de larges rubans noirs. L'habillement, appelé blanchet, marque assez bien la taille: c'est un corset et une jupe de la même pièce et couleur joints ensemble. Dans certains hameaux tous ces blanchets sont bleus, et rouges dans d'autres. Dès ici où commence la langue allemande, les tresses se détachent et demeurent pendantes; l'habillement a quelque ehose de plus roide, la taille paraît moins svelte quoiqu'elle le soit autant. (p. 413.)

Bottiers. A deux lieues de là, dans le même passage de la Tine, nous rencontrâmes des Bottiers; c'est le nom de ceux qui transportent sur des chevaux les dons de Bacchus dans ces montagnes. (p. 419.)

Fribourg. Gruyère.... une petite chapelle, un instrument à donner la torture, un moulin à bras; voilà les seuls restes de leur ancienne puissance.

(p. 423.)

Fête du Patron. En traversant un village fort peuplé, nous y vîmes une allégresse universelle; c'était la fête du Patron; la récolte était fort belle, par conséquent on était content: les vieillards buvaient; les jeunes gens dansaient ou jouaient aux quilles, jeu favori des paysans suisses. Les cabarets placés sur le grand chemin paraissaient remplis de garçons et de filles à table.... Ce spectacle était fort réjouissant. (p. 433.)

Suisse centrale. Bouffon. Dans la Suisse intérieure on donnait le nom de frère Fatschin au bouffon qui, les jours de carnaval et d'autres divertissements publics, devait égayer le peuple par ses bons mots, ses saillies, ses quolibets et quelquefois par ses balourdises. Celui qui remplissait cette charge était un homme habillé, nourri, payé et par conséquent reconnu par l'Etat: ses joyeuses fonctions lui procuraient une certaine importance et le faisaient jouir d'une grande liberté de parole et même d'action: il était l'intime ami de la jeunesse, le camarade fidèle de tous les gens de plaisir, le compagnon de bouteille de quiconque en voulait vider une ou plusieurs avec lui: il ne se donnait aucun banquet public, aucun repas de noce où ce jovial convive ne parût, et dont il ne fît tout l'agrément par sa gaîté et ses plaisanteries. (p. 117.)

Bâle. L. Thourneiser, alchimiste. Il prétendait encore avoir découvert un procédé chimique par lequel on pouvait déterminer, non seulement l'état du sang, mais encore la cause et le siège de son mal, pour y appliquer ensuite les remèdes convenables.

(p. 135.)

Il logeait chez son imprimeur Eichhorn, chez lequel il fit encore imprimer, l'année suivante, son Urodocimastique (l'art de connaître les maladies par les urines). (p. 136.)

L'année suivante il dédia à Gothard Kettler, duc de Courlande, l'apologie de son Urodocimastique, dans laquelle on lit que Sigismund I^{er}, roi de Pologne, lui ayant envoyé une bouteille de son urine, non seulement il découvrit sa maladie, mais il annonça le mois et le jour de la mort de ce prince, qui arriva précisément à l'époque indiquée. (p. 141.)

Deux ans auparavant, Thurneiser avait été frappé d'apoplexie sur le côté droit et de paralysie sur la langue. Il est intéressant d'apprendre le traitement qu'il employa pour en guérir: il fit hâcher des pigeons blancs qu'il fit distiller dans une infusion de lait et de camphre, et il s'en frotta les parties

affectées; il mangea des pigeons de même couleur, étuvés ou rôtis, à tous les repas; il but beaucoup de vin violent, de bière forte et de teinture de perles, et s'entoura de convives aimables et propres à l'égayer: la cure fut longue, mais elle réussit.

(p. 145.)

Suisse. Superstitions. Quand ces neiges se détachent, on prétend qu'elles font un bruit de tonnerre, qu'elles parcourent de grands espaces, et qu'il suffit quelquefois du bruit d'un tambour pour les mettre en mouvement. On m'a souvent assuré que ceux qui y étaient ensevelis y vivaient assez longtemps, qu'ils entendaient ce que disaient les passants et les gens venus pour les délivrer de cette prison, mais qu'ils ne pouvaient y faire aucun mouvement. (p. 163.)

Nos paysans débitent des choses étonnantes sur des serpents que les chasseurs rencontrent quelquefois dans des lieux déserts

Entre la grotte et la rivière s'élève une croix: les mères du voisinage baignent leurs enfants rachitiques dans cette eau dont la vertu est très vantée, et leur font recevoir la douche, en les plaçant sous la cascade du rocher. (p. 173.)

(A suivre.)

Médecine populaire (Valais).

Guérison de la jaunisse.

Dans le village de St-Martin (Val d'Hérens), certaines personnes savent «chegna» c'est-à-dire connaissent les prières que l'on doit réciter pour la guérison de la jaunisse.

Le guérisseur doit se munir d'un long rameau d'églantier; la branche est alors fendue dans le sens de la longueur à l'exception des deux extrémités.

Dans la fente élargie il faut faire passer 9 fois de suite la tête, les épaules, le corps et les jambes du patient; l'opération, accompagnée de prières spéciales tenues secrètes, doit se poursuivre 9 jours de suite. Enfin, le 9° jour, la branche est jetée aussi loin que possible et le mal disparaît avec elle. Cette pratique n'est pas encore abandonnée à St-Martin.

Dans le village de St-Luc, on s'y prend autrement; c'est, du moins, un moyen employé par les jeunes filles. La malade doit prendre une carotte, la fendre par le milieu, l'évider et le remplir de son urine, après quoi les deux parties sont remises l'un contre l'autre. Ainsi préparée, la carotte est alors suspendue à la cheminée. La personne malade récite un pater. Quand le légume est sec, la malade est guérie.

¹⁾ Bullinger veut sans doute parler d'un phénomène physique transformé, par la superstition, en spectre, qui inquéta longtemps les ouvriers dans les mines d'argent que le landammann Pierre de Buol faisait exploiter aux environs de Davos. Louis Lavater, mort à Zurich, en 1586, ne manqua pas d'en faire usage dans son singulier Traité des Spectres, imprimé pour la première fois, en 1570, traduit en diverses langues, et dédié à l'avoyer de Berne Jean Steiger. (en note p. 336.)